Lettre.

Numéro d'inventaire : 1979.09123
Auteur(s) : Franchet-Desperey
Type de document : texte ou document administratif
Éditeur : non renseigné (Paris)
Période de création : 1er quart 19e siècle
Date de création : 1822
Description : Double feuille. Les bords sont brunis et légèrement froissés. En-tête imprimé: "Ministère de l'Intérieur".
Mesures : hauteur : 316 mm ; largeur : 205 mm
Notes : Lettre du directeur de la police, Franchet-Desperey, à Cuvier qui faisait fonction de Président du Conseil royal de l'instruction publique. Il l'informe que le ministre de l'Intérieur demande au Conseil Royal de suspendre les cours et activités de l'Ecole de Droit de Paris, et d'en interdire l'entrée aux élèves. La lettre est datée du 5 mars 1822.
Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif
Filière : non précisée
Niveau : non précisée
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1

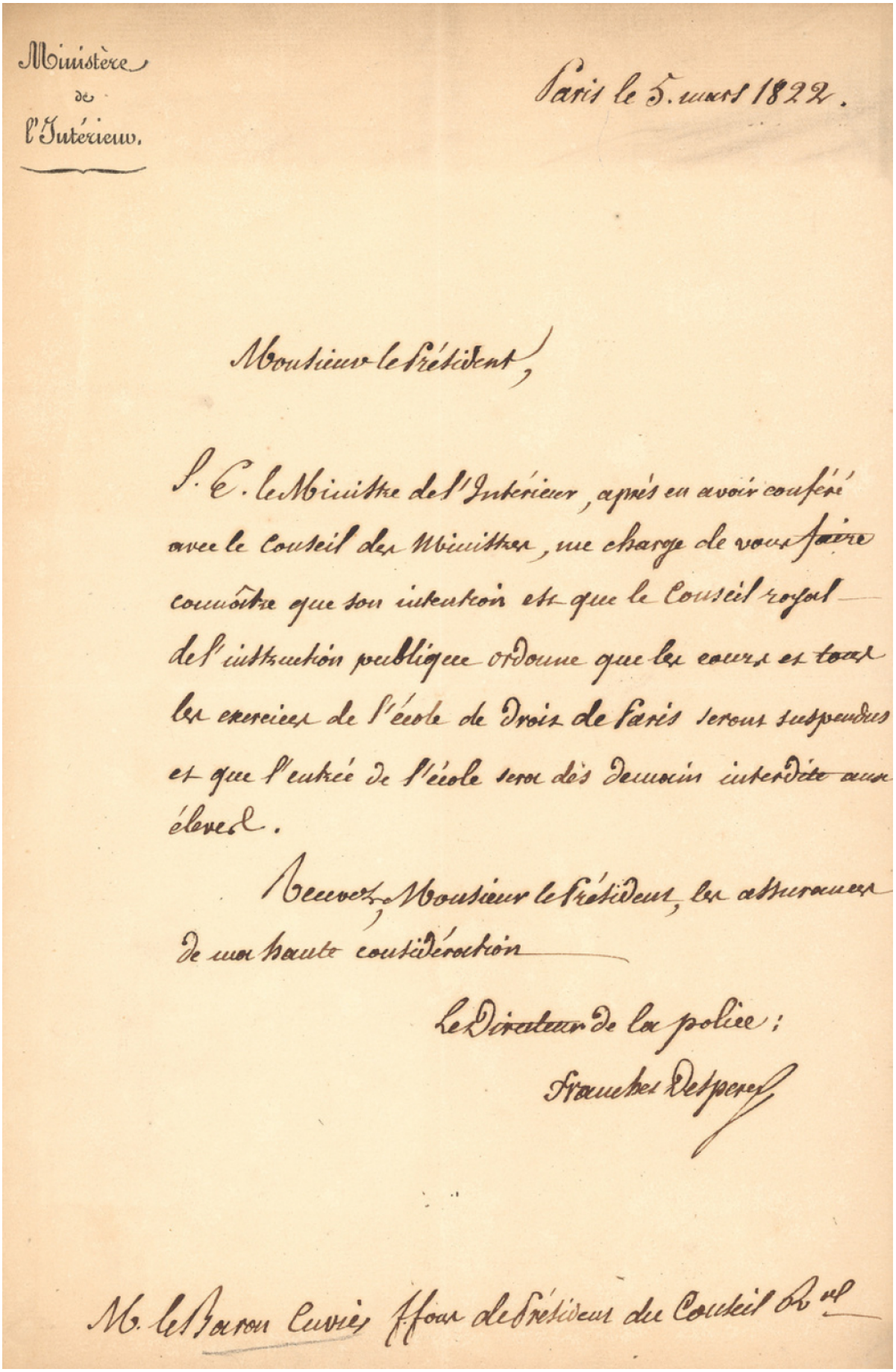

Ministère
de
l'Intérieur.

Paris le 5. mars 1822.

Monsieur le Président,

S. E. le Ministre de l'Intérieur, après en avoir conféré avec le Conseil des Ministres, me charge de vous faire connoître que son intention est que le Conseil royal de l'instruction publique ordonne que les cours et tous les exercices de l'école de Droit de Paris seront suspendus et que l'entrée de l'école sera dès demain interdite aux élèves.

Recevez, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération

Le Directeur de la police :
Franchet Desperey

M. le Baron Cuvier, ff. pour le Président du Conseil &c &c